



J'ai acheté un blouson en cuir qui se décolore

Par **casi isabelle**, le **13/11/2009** à **15:14**

Bonjour,

j'ai acheté un blouson en cuir marron chez Caroll le 20/09/2008 et peu a peu la couleur partait sous la manche droite et sur le coté droit du blouson j'el'ai ramené a la boutique en juin 2009 la responsable s'est engagé à s'occuper de mon problème Pas de nouvelles pndant 5 mois j'y suis retourné le blouson était toujours pendu dans la réserve La responsable m'a accueilli en me disant que j'avais surement eu un accident de moto qu'il n'était pas normal qu'il soit rapé alors qu'il est décoloré bref elle est incompetnte et ne veut pas s'en occuper Pourriez vous me dire quels sont mes droits Merci d'avance